

PRIX DE L'ABONNEMENT
payable d'avance.

Lyon, 20 fr. pour l'année.
— 11 pour 6 mois.
— 6 pour 3 mois.
Département du Rhône, 21 fr.
Hors du dép., 22 fr. pour l'année



L'ARTISTE

EN PROVINCE,

(Extraits Lyonnais).

JOURNAL DES THÉÂTRES, DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS,

Avec Portraits et Dessins lithographiés par les premiers Artistes, Musique de piano et Romances composées pour le Journal, et délivrés gratuitement aux Abonnés.

L'ARTISTE.

Journal petit in-folio
imprimé avec luxe; Table et
Couverture;

Formant un beau volume
Album à la fin de l'année;

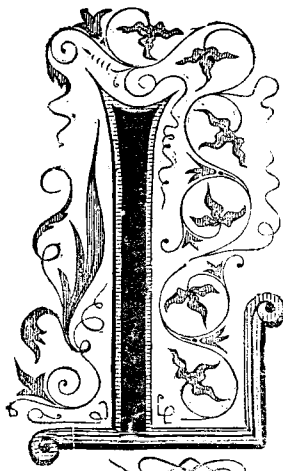
Paraît tous les Dimanches

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue de l'Arbre-Sec, 51; — chez Guymon, libraire, rue Lafont, 26; — chez Louis Perrin, imprimeur, rue d'Amboise, 6; — et chez Chevalier et Dizier, place de l'Hérèrie.

Les abonnements et les insertions sont reçus, à Paris, à l'Office-Correspondance de Auguste de Vigny, place de la Bourse, 5; dans les départements, chez tous les directeurs des Postes. — Affranchir les lettres et les annonces.

Les avis et les réclamations doivent être adressés à Lyon, au Bureau central, rue de l'Arbre-Sec, 51. — Prix des annonces, 25 c. la ligne. — On traite de gré à gré pour les annonces d'une certaine étendue.

Lyon, le 13 novembre 1844.



L'ÉTAT déplorable des théâtres de province continue de préoccuper vivement le pouvoir. Leur protecteur naturel, M. le Ministre de l'intérieur, chargé, par les exigences du département qu'il administre (la division des Beaux-Arts), de veiller à leur conservation ou d'empêcher leur ruine, vient, dans une circulaire insérée ces jours derniers dans le *Moniteur*, de donner une preuve nouvelle de sa sollicitude pour l'art dramatique, en ajoutant des prescriptions plus explicites aux articles réglementaires contenus dans sa première circulaire adressée à MM. les préfets le 10 février dernier.

On a dit, à l'occasion des instructions contenues dans cette première circulaire du 10 février, que M. le Ministre, en exigeant que les autorités locales n'aient point à souffrir, sur les théâtres de leur département, des troupes nomades et sans aveu, en rappelant que toutes les pièces nouvelles et anciennes, jouées à Paris, doivent être officiellement visées, en demandant une statistique des théâtres de la province, s'arrêtait à des puérilités, au lieu d'entamer des moyens plus efficaces, plus larges et plus artistiques pour arriver au résultat avoué, c'est-à-dire la prospérité des entreprises théâtrales.

Raisonnant ainsi, c'était ne vouloir remarquer qu'une partie des dispositions réglementaires élaborées du ministère, ne se préoccuper que des mesures de police, et passer à dessein sous silence les articles de la circulaire qui attaquaient plus directement une des causes les plus graves de ruine, le mal qu'il importe de couper dans la racine, et dont M. le Ministre avait parfaitement compris l'origine.

En effet, l'article 10 de la circulaire précitée exige de MM. les préfets un compte-rendu de la conduite des directeurs de troupes, un rapport sur la situation des théâtres et les moyens de l'améliorer, et des états trimestriels des recettes et des dépenses des troupes.

Ceci était assez clair, et nous nous étonnons que, d'une part, la presse influente de Paris et des départements n'ait pas voulu apercevoir cet article essentiel, et que, d'autre part, les prescriptions du Ministre aient été si mal observées que, dans sa nouvelle circulaire, M. Duchâtel se plaint de l'irrégularité, pour ne pas dire de la nullité de ces comptes-rendus, et qu'il est obligé de revenir sur ses premières instructions.

Oui, sans doute, personne ne le nie, et tout le monde en est bien convaincu, puisqu'on le répète sans cesse, nous savons fort bien que les causes multiples de la ruine des théâtres de province ont leur origine dans l'énormité des appointements des artistes, les exigences d'un répertoire coûteux, qui ne se compose plus que du grand-opéra et de l'anéantissement de la comédie. Tout cela est très bien! mais à cela que voulez-vous que fasse le ministère? Le ministère ne peut agir là où il possède une action directe. On ne diminuera pas les appointements des artistes, parce que ceux-ci auront toujours le droit de ne consentir à chanter qu'au prix qui leur conviendra; on ne forcera pas les compositeurs à ne produire que des chefs-d'œuvre à la place des médiocrités dont Paris inonde la province; on ne changera pas, en un jour, les goûts d'un public blasé qui ne veut plus entendre que le grand-opéra, et ne comprend plus rien à la comédie. Tout cela n'est pas le travail d'un jour, le temps seul y apportera un remède efficace, et les donneurs d'avis se répèteraient sans cesse que l'état des choses ne s'améliorerait pas. Ce que le Ministre pouvait faire, il l'a fait: il a autorisé et encouragé un second Théâtre-Français qui donnera au répertoire de la comédie plus d'extension, et formera des sujets drama-

tiques; et il s'occupe d'organiser un second théâtre de l'Opéra-Comique dans le même but, en ce qui concerne la musique.

Mais c'est justement parce que les directions de théâtres sont périlleuses, c'est précisément en raison de la gravité même des circonstances et de la difficulté des conditions vitales de l'art en France, qu'il importe de se préoccuper sérieusement de la moralité de ceux entre les mains desquels sont abandonnées les diverses exploitations départementales. M. Duchâtel vous le dit; il l'entend ainsi, et le recommande vivement à MM. les préfets et conseils municipaux: « *Les directeurs devront donner des garanties de leur capacité morale, et de leur capacité financière.* » Ce qui veut dire que les directions de théâtres ne devraient être confiées qu'à des hommes qui entendent l'art, les artistes et la nature de ce genre d'exploitations, en même temps qu'on devrait exiger d'eux toute la responsabilité financière désirable.

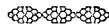
Le cautionnement ne pouvant être fixé, puisqu'il dépend naturellement de l'importance des exploitations, M. Duchâtel calcule que ce cautionnement doit être suffisant pour assurer les appointements des artistes, le droit des pauvres et les droits d'auteur, le tout pendant trois mois.

Par le fait, les faillites seront moins fréquentes, quand il sera indispensable de fournir un cautionnement de cette importance avant de commencer un privilège, lequel dépend sans doute du choix des conseils municipaux, mais bien aussi de la nomination du Ministre.

Il serait à désirer que, pour les grandes scènes de premier ordre, le ministère puisse ajouter une disposition supplémentaire qui fixerait le montant du cautionnement à une somme déterminée et précise, en adoptant, par exemple, le chiffre actuel comme suffisant (les théâtres étant gérés par un homme capable), attendu que l'estimation approximative, dont nous venons de donner les éléments, excéderait de beaucoup, à Lyon, la somme de cent mille francs.

En résumé, et pour sortir des généralités, les théâtres de Lyon devraient-ils continuer d'exister en dehors des prescriptions ministérielles? Sans parler de la capacité du directeur actuel, ce qui nous amènerait sur le terrain des personnalités, ce que nous tenons à éviter, le cautionnement cessera-t-il enfin d'être une fiction? la situation trimestrielle des recettes et des dépenses sera-t-elle, en un mot, fournie au Ministre pour éclairer sa religion à l'égard de la position périlante de nos théâtres? Toutes questions que nous posons aujourd'hui, dans l'intérêt de l'art à Lyon et dans l'intérêt financier de notre cité. La matière est large, et la circulaire de M. le Ministre est longue: nous y reviendrons.

L.



Nous lisons dans une lettre que nous adresse un Lyonnais de nos amis les lignes suivantes, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs; et nous observerons que, bien qu'elles n'envisent pas les travaux d'embellissements publics sous le point de vue de l'art, nous croyons pouvoir admettre des réflexions générales dont la substance, si elle n'est pas artistique, s'adresse du moins aux intérêts publics.



Après une assez longue absence je revois avec plaisir mon pays natal, ma ville de prédilection; car on aime toujours le pays qui vous a vu naître, quelques déficiences qu'il puisse offrir aux étrangers, et mon premier besoin, après avoir payé les visites d'amitié et satisfait à mes devoirs de société, a été de m'enquérir des améliorations et des changements survenus pendant mon absence.

Pourquoi faut-il qu'à côté du bien on rencontre toujours le mal? pourquoi faut-il qu'à côté des éloges que l'on serait si heureux de donner il y ait aussi une grande part pour le blâme? — C'est que l'homme n'est jamais satisfait et qu'il est trop exigeant, ou que réellement il y a un mauvais génie qui gâte tout par envie ou par jalousie. Grâces pourtant soient rendues au zèle éclairé de nos autorités, qui, bon gré malgré, sont parvenues à nous distribuer la lumière en suffisante quantité, mais sans beaucoup d'éclat, pour dissimuler sans doute la malpropreté indélébile de notre cité! Enfin nous avons aussi des échantillons de trottoirs, et il ne dépendra pas de notre administration municipale

que cette amélioration vienne changer l'aspect de notre ville et protéger les pieds des étrangers. Mais que peuvent les efforts de nos édiles les mieux intentionnés contre l'indolence de beaucoup de nos propriétaires qui, parce que leurs pères ont vécu au milieu des boues et des quartiers les plus obstrués et les plus privés de lumière, se croient forcés de ne pas changer avec le siècle? — Hélas! je le crains, cette œuvre ne s'accomplira pas, et le magistrat qui a consacré ses soins et ses veilles au nettoisement de nos rues et de nos quais n'obtiendra pas le résultat digne de ses généreux efforts. Le bitume a cessé de bouillir dans ses vastes marmites, au grand contentement de quelques-uns de nos jeunes dandys qui trouvaient que la fumée ternissait leurs gants jaunes, ou fatiguait les poumons de bon nombre de Lyonnais mes compatriotes au pur sang. — La société asphaltique elle-même lutte contre un ennemi que l'avidité du gain a fait surgir. — Il y a eu collusion, disent les uns, il n'y a pas eu collusion, disent les autres. En attendant, notre premier magistrat sollicite une enquête pour preuve de la sincérité de son marché, et l'on abaisse sa dignité jusqu'à le faire descendre à des explications qu'un simple bourgeois refuserait dans une circonstance analogue, et qui ne tendraient rien moins qu'à l'attaquer dans son honneur. — A vous tous, Messieurs qui aimez la publicité et les libertés de la tribune, je vous abandonnerais la place, si j'avais eu le malheur de l'occuper, à la condition pourtant que vous me permettiez de ne pas vous écouter.

Le Rhône toujours indompté a fait de nouveaux ravages; depuis trente ans on espère chaque année que la main puissante des génies civils viendra lui opposer une digue infranchissable. — Vaine espérance! comme si ces Messieurs, fort honorables du reste, avaient intérêt à ce que le fleuve en courroux rogne plus ou moins chaque année les terrains de nos hospices. — Le Rhône a-t-il emporté mille mètres au carré des terrains riverains: — on fait vite un projet. — Ce sera une digue submersible, une digue insubmersible. L'un ou l'autre, l'un et l'autre de ces projets peuvent être bons. Eh bien! qu'on en adopte un! Non, on ne fera rien que lorsque le Rhône aura trouvé ses digues naturelles près des Balmes viennoises; mais on fera le projet de faire des barrages, de rendre le Rhône navigable là où le besoin se fait le moins sentir; on fera des écluses de 50 mètres de hauteur. — Je me trompe, on ne fera rien, — ce qui me plaît tout autant.

On demande à grands cris la réédification du pont du Change: ce pont menace ruine. Attendez, Messieurs, rien ne presse; vous aurez un monument qui sera l'égal de celui de la place de Roanne. — Vous l'aurez dans dix ans, ou plus tard. Il faut que nous décidions avant s'il sera avec ou sans marché, s'il sera dans la direction du portique de St-Nizier et du Change, ou dans une tout autre direction. — Voilà, Messieurs, le principal. Que vous servirait-il d'avoir un pont ordinaire, simple et commode? — D'ailleurs, vous voulez un pont: vous aurez la rue de Bourbon ou autre chose, et peut-être rien. — Tel est à peu près ce que le public pourra entendre dire, et en attendant il bénit le régime constitutionnel qui ne permet pas même de faire bien. — Pauvre sot que j'étais, moi qui croyais que quelque chose devait et pouvait se faire sans ma participation!

Passons à une autre question non moins intéressante, mais peut-être moins utile. — Là aussi il n'y a que désordre, — je veux parler du théâtre. — J'y vois une administration se débattant contre l'agonie; — des artistes s'arrachant le prix de leur travail *unguibus et rostro*; — l'administration municipale autorisant les directeurs à ouvrir notre grande salle à des bals de corporation pour obtenir de quoi satisfaire à de certaines exigences; — l'art traîné dans la boue, et le public encore cette fois le jouet de sa bonhomie.

Voilà ce que j'ai vu, voilà ce que j'ai entendu dire. Serait-ce être trop exigeant que de désirer la fin de cette triste comédie? — Percez la rue de Bourbon, j'y consens; refaites le pont du Change, si toutefois le travail n'est pas confié à l'honorable constructeur du Palais de Justice; faites des digues, faites des trottoirs, reconstruisez la boucherie des Terreaux, rendez le Rhône navigable, rendez aussi un peu d'éclat à votre théâtre: l'argent ne vous manquera pas, surtout si on sait l'employer; mais que les propriétaires délient un peu les cordons de leur bourse; que Messieurs du Génie pensent qu'on peut laisser des souvenirs honorables, même sans barrages ou sans écluses au Rhône.

GRAND-THÉÂTRE.

Reprise des *Huguenots*. — Les Deux *Foleurs*.

QUEL malheur pour l'art et pour le public qu'un ouvrage semblable ne puisse faire partie du répertoire sans que la reprise en soit préalablement annoncée pendant des mois entiers!

Avant la représentation qui a décidé du sort de M. Alexandre, les affiches nous ont fait connaître au moins trois semaines d'études, et la soirée de mardi dernier était attendue depuis un mois à peu près; ce qui fait plus de six semaines pour deux soirées, et cela quand il s'agit du répertoire ordinaire. Pendant tout ce travail l'on aurait pu monter les *Martyrs* ou la *Favorite*: mais non, nous ne sommes pas aussi heureux dans notre bonne ville de Lyon. *Marseille*, *La Haye*, etc., connaissent ces ouvrages du grand-opéra, tandis que nous avons vu éclore en six mois la *Chaste Suzanne* et les *Diamants de la couronne*. (Ceci est un fait, et probablement l'on nous accusera de malveillance en nous en voyant faire l'observation.)

Certes! loin de nous la pensée de proscrire l'opéra comique; au contraire, plus que personne nous voulons voir ce genre trop négligé depuis quelques années: encore quelque temps, et il serait relégué comme la comédie, cette pauvre fille domestique qui vient tous les jours balayer les planches à l'Opéra; car c'est un fait: qu'elle fasse plaisir ou non, la comédie a toujours le désavantage d'être jouée pendant l'ouverture des loges et l'arrivée du public, qui la trouve ennuyeuse parce qu'il n'en voit que les dernières scènes. Mais revenons au répertoire.

Voyons, Messieurs de l'administration, soyez sincères: combien avez-vous mis de temps réellement employé à monter les *Diamants* et la *Chaste Suzanne*? Pas plus de deux mois, assurément. Eh bien! comptons maintenant que de journées mal employées et dépensées aux reprises d'ouvrages courants. A quoi cela tient-il? à plusieurs causes sans doute qui nous sont inconnues, à nous qui sommes bannis de votre sanctuaire; néanmoins nous croyons que nous pouvons placer

en tête de ces causes les pauvres répertoires d'artistes commençant leur carrière. C'est très bien de posséder quelque mérite comme chant et comme voix, — quand on en possède, — mais cela ne suffit pas pour une ville de premier ordre; au moins faut-il apprendre avec rapidité: demandez plutôt au régisseur s'il n'est pas de notre avis; demandez aux directeurs, aujourd'hui ils seront de notre avis, eux qui nous accusent de vouloir leur ruine, parce que nous signalons les fautes commises, fautes qui, après tout, ne sont préjudiciables qu'à leurs intérêts, peut-être bien aussi aux plaisirs du public: mais ce dernier est bon diable, et nullement arabe, quoi qu'on en dise; demandez aux artistes, qui connaissent leur affaire, s'ils ne se lassent pas de ne rien jouer en nouveautés: ils savent très bien qu'un des plus puissants moyens de conserver ou d'acquérir la faveur du public, c'est d'avoir des rôles à créer.

Pourquoi les *Huguenots* ne sont-ils pas représentés aussi souvent que *Robert*, cet autre chef-d'œuvre du même auteur? Pourquoi? c'est que l'exécution en est horriblement difficile; mais enfin c'est une grande œuvre ainsi que *Robert*, et nous voulons l'une comme l'autre. A cela on nous répond: « L'une nous occupe, nous fatigue plus que l'autre, et ne nous rapporte pas davantage; au contraire, sur le nombre il y a différence très grande: or, comme le chiffre de nos recettes est le meilleur interprète des goûts du public, nos recettes nous guident pour plaire avec plus de certitude. »

Que dire à cela? rien; car ce calcul est vrai, et je crois même que nous autres critiques pourrions appliquer à l'art un rapport assez juste dicté par le résultat argent. Mais, prenons garde, voici venir les anathèmes! Eh quoi! diront les fanatiques, vous osez attaquer les *Huguenots*! vous osez, vous, pygmée, toucher à cette arche sainte! etc., etc. D'autres, plus raisonnables, mais tout aussi religieux dans leur adoration, nous diront qu'il n'est pas possible, qu'il n'est pas permis de prononcer sur le mérite plus ou moins grand de ces deux ouvrages.

Eh bien! soit, ne donnons la préférence à aucun; mais disons que les difficultés, comme ensemble, abondent dans les *Huguenots*; et que ces difficultés, lorsqu'elles sont bien vaincues, — chose rare, même à Paris, — n'ajoutent presque rien à l'effet: il ne reste aux exécutants que la chance de non-réussite. C'est surtout du premier acte que nous voulons parler: il s'ouvre, roule et se termine par une orgie de jeunes seigneurs.... Notre Boieldieu a traité ce même sujet dans le premier acte des *Deux Nuits*, et il ne s'en est pas trop mal tiré!!! Rossini, dans l'orgie du *Comte Ory*, a fait de même, ce me semble.

Certes! nous louons la difficulté quand elle a un résultat qui lui est proportionné; mais faire du difficile pour le plaisir d'en faire, c'est un système bien funeste à l'art, quand il est pratiqué par un grand maître: aussi nous sommes indulgents pour la faible exécution de ces ensembles du premier acte. Il faudrait autant d'artistes expérimentés pour chanter tous ces coryphées, que l'on est obligé de distribuer moitié aux acteurs, moitié aux choristes.

Nous ne parlons pas ainsi de la dispute du troisième acte, laquelle est peu commode, nous en convenons; mais ce morceau bien dit est d'un effet unique. Pour cela, il faut un personnel considérable, et surtout un nombre suffisant de premiers dessus, partie essentielle qui est trop faible dans nos chœurs. Disons aussi que dans le fameux septuor l'on ne devrait pas ralentir, note par note, aux mesures du grand *tutti*: le ténor tient à faire valoir son *si* naturel, puis un peu plus loin son *ut* dièse, d'accord; mais les autres parties accompagnent ce chant, soit par des tenues, soit par des rentrées, qu'il est impossible de faire à leur place sans un mouvement réglé. Ralentissez le mouvement, soit, mais conservez-le tel, autrement il y aurait cacophonie: c'est inévitable.

Vous voyez que nous ne profanons pas l'arche sainte; au contraire, nous voulons sa parfaite navigation, et nous signalons de notre mieux les écueils. Et maintenant, comme tous, nous nous prosternons devant les grandes beautés de cet œuvre. A propos de grande beauté, il y a, de par le quatrième acte, certaines phrases en trio dites par des moines: cette phrase veut absolument des voix très justes, chose plus rare que des voix fortes. Pourquoi donc le piano remplace-t-il les harpes qui doivent accompagner le grand trio du cinquième acte? Sans doute il n'y a pas moyen de trouver des harpistes, c'est dommage; car ce morceau perd presque sa couleur céleste avec le piano.

Arnaud abordait pour la première fois le rôle de *Raoul*. Dans ce sens et au point de vue de son coup d'essai, il ne s'en est pas trop mal tiré; et nous tenons compte de ses efforts dont les résultats, comme début, peuvent être envisagés comme excellents. Reste à savoir si, au point de vue des exigences du rôle et de notre première scène, ces résultats sont aussi satisfaisants qu'on veut bien le croire. Le rôle de Raoul veut toute la science, l'élégance, la passion d'un acteur consommé; et ce n'était pas trop de Nourrit, aussi exact, aussi soigneux, aussi scrupuleux, aussi profond que Talma pour l'ordonnance générale et la composition d'un caractère, pour prêter à l'illusion, sans parler du chant, pour la partie lyrique du rôle. On aurait donc le droit d'exiger de M. Arnaud, ou de tout autre qui essaierait d'encourir la même responsabilité, du style, de la tenue, de la vérité. Le point d'orgue qui terminait la romance du premier acte est d'un goût exécrable, en dehors de la couleur du morceau, et long outre mesure. La partie du ténor du grand septuor du troisième acte, criée et non chantée, n'a été dite que la première fois avec justesse, les

efforts inouïs du chanteur lui ayant fait défaut à la seconde reprise. M. Arnaud a eu de bonnes choses dans le grand duo du quatrième acte; malheureusement son organe est sourd, voilé, sans sonorité aucune, et cet organe n'acquiert du timbre et du mordant qu'au moyen des cris que ce ténor prodigue avec assez peu de système pour ne pas pouvoir résister longtemps à un métier pareil. Je vous le demande, où est l'art dans tout ceci? Mad. Miro a eu les honneurs de la soirée: elle a chanté brillamment tout le rôle de *Marguerite*, dont les détails avaient jusqu'à ce jour, sur notre théâtre, passé inaperçus. Lesbros est un bon *duc de Nevers*; Barrielle a de l'énergie, de la justesse et une voix excellente; Junca était dans un de ses bons jours; Mlle Lehuen se tire avec beaucoup de goût du petit page du premier acte, et Mad. Minoret terminait ses débuts par le rôle de Valentine.

Nous avons remarqué que Malliot a dit, dans le premier acte, toutes les phrases de ténor écrites pour trois ou quatre *seigneurs*, que Malliot représentait en sa personne; de plus, il a chanté le *Rataplan*, pour revenir, sous son premier costume, faire sa partie dans le septuor quelques minutes après. C'est fort bien d'être complaisant; mais il est indigne d'une grande scène de ne pas avoir à sa disposition le personnel artistique exigé: c'est comme les économies de bouts de chandelles, on finit toujours par se brûler les doigts.

M. Girard est le chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, et il a écrit la musique d'un petit acte qu'on appelle les *Deux Voleurs*. Le style en est correct, mais les idées n'émanent point de M. Girard, qui n'a que fort peu inventé, mais qui s'est beaucoup souvenu. Du reste, il n'y a là que deux petites ariettes sans prétention, et un duo pour deux ténors fort bien chanté par Audran et Malliot. L'ouvrage n'a pas de final. Mlle Lehuen n'a guère que du dialogue, et André, dans le rôle du greffier, est d'un comique achevé. Je ne peux pas concevoir comment l'Opéra-Comique perd son temps à de pareilles fadaïses, et pourquoi, à Lyon, l'on s'amuse à leur accorder une seconde édition?

E. L.....R.



A hache vient d'abattre les derniers arbres de la cour du Palais des Arts.

Je ne prétends nullement blâmer la décision municipale qui en a ordonné la destruction, mais je ne puis m'empêcher d'exprimer mes regrets en les voyant disparaître.

Que de fois, lors de mes études pittoresques à l'école de Lyon, je me suis reposé sous leur ombrage, en repassant dans ma mémoire les événements si différents dont ils avaient été témoins! Tantôt, croyant voir errer entre leurs troncs noircis l'abbé de St-Pierre et ses religieuses, je me rappelais l'histoire si connue de la sœur Alis de Tésieux. D'autrefois, prêtant l'oreille, il me semblait entendre les pleurs et le désespoir de quelque jeune novice vouée au cloître par l'orgueil, sacrifiée à la fortune d'un frère, et racontant ses malheurs aux religieuses qui, devenues ses amies, s'efforçaient de la consoler en mêlant leurs larmes aux siennes.

Puis, lorsque le dieu des arts eut pris la place des filles de St-Benoît, que de fois, assis sous ces mêmes arbres, le jeune artiste vint rêver à ses premiers succès! Que de fois l'élève de notre école s'y reposa, en ouvrant son cœur à l'espoir d'obtenir le laurier qui devait encourager son talent naissant!

Ce n'est pas seulement à la religion et aux arts qu'ils ont prêté leur ombrage; c'était sous cet abri que, fuyant l'ardeur du soleil de l'été, le dieu du commerce venait débattre ses plus graves intérêts.

De combien de fêtes, de combien de réjouissances n'ont-ils pas été les témoins! La politique elle-même s'abrite sous leurs rameaux; plus d'un candidat vint y braver les suffrages, et, à trois différentes époques, feue notre garde civique leur fit entendre le bruit de ses armes.

Ainsi, tour à tour la religion, les arts, le commerce et la tortueuse politique s'abritèrent sous leurs rameaux verdoyants; et maintenant, lorsque l'ardeur de l'été nous fera regretter leur ombrage délicieux, nous ne les retrouverons plus que dans nos souvenirs... Telle est la volonté de l'invincible architecture.

Aujourd'hui, à leur place, s'offrent à nos yeux les nobles débris du Parthénon, encastrés au-dessus des voûtes du portique restauré, et, par cette heureuse ordonnance, l'architecture a voulu sans doute nous dédommager. Espérons que la vue de ces chefs-d'œuvre de l'immortel Phidias, inspirant le goût du grand et du beau, nous ramènera au style du siècle de Périclès, en nous montrant que l'art consiste à rendre les grands caractères de la nature, au lieu d'en copier les pauvretés, et que, voyant toujours en elle son intention primitive, nous ne devons jamais prendre ses écarts pour modèle.

M^{me} Dour.

Lettres Lyonnaises.

VI.

On ne saurait disconvenir que depuis quelques années les théâtres de Lyon ne soient, au point de vue de l'art, dans une phase sensible de décadence. — A qui la faute? — à l'incapacité manifeste des directeurs, à l'indulgence coupable du public.

Il serait assez naturel de croire que l'homme chargé d'administrer, dans la seconde ville de France, l'opéra, la comédie, le drame, la vaudeville, toutes choses qui ont sur l'esprit et les mœurs du peuple une influence incontestable de civilisation, doit être avant tout un homme intelligent, éclairé, offrant des garanties matérielles, un homme enfin qui sût distinguer les véritables artistes, et entretenir chez eux, par un caractère ferme et élevé, une louable et utile émulation. — Hélas! nous l'avons déjà dit: le temple des arts est ici administré par des velches et des marchands qui n'ont nul souci de l'art et des artistes, et qui en agissent avec nos chefs-d'œuvre lyriques et dramatiques ni plus ni moins qu'ils feraient d'une denrée coloniale quelconque: c'est l'art arrivé à l'état d'épicerie; c'est l'épicier devenu directeur de théâtre.

Un pareil état de choses ne peut durer longtemps encore; car voici une circulaire du Ministre de l'intérieur qui arrive fort à propos, et qui recommande à MM. les préfets d'avoir à se préoccuper sérieusement du choix des directeurs de

théâtre. M. Duchâtel, toujours plein de sollicitude pour les arts, trouve, lui aussi, que depuis longtemps nos théâtres sont en souffrance, et que cela tient surtout à l'inhabileté de ceux auxquels la direction en est confiée. C'est à son dernier passage en notre ville que cette circulaire lui aura sans doute été inspirée; car, dans la situation où nous sommes, elle ne pouvait frapper plus juste.

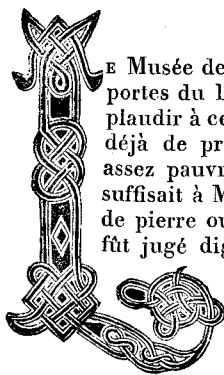
Mais, si nos théâtres en sont arrivés à ce point de décadence que, sur soixante acteurs, on trouve à peine cinq ou six véritables artistes d'un mérite réel; si la comédie et le drame sont devenus momentanément impossibles, tant il y a là surtout abondance de nullités; si enfin le répertoire du petit théâtre est des moins variés et des plus médiocres, ne doit-on pas en accuser aussi la bonhomie toujours croissante du public qui depuis quelque temps s'est laissé si naïvement imposer par la *claque*, cette lèpre honteuse, toute nouvelle en notre ville, et dont le parterre de l'Odéon vient dernièrement de faire si rude et si bonne justice?

Nous avons ici des acteurs que des villes de quatrième ordre accepteraient à peine, qui gâtent tout ce qu'ils touchent, et qui n'ont pas même pour eux de savoir s'habiller d'une manière élégante et distinguée; — nous avons telles pièces qui nous ont été données cent fois avec le même manque d'ensemble dans l'exécution, avec la même absence de verve et d'intelligence de la part des acteurs chargés de les jouer; — nous avons des régisseurs qui semblent prendre plaisir à faire choix des plus ennuyeux ouvrages, et à remonter les plus insignes vieilleries qui se puissent voir et entendre; — nous sommes privés, depuis huit mois, des vaudevilles les plus gais et les plus spirituels de notre époque, faute d'acteur qui puisse jouer les Arnal, les Alcide-Touzet et tous les rôles créés pour les jeunes comiques de Paris, la direction ayant trouvé plus économique de ne point remplacer M. Breton; — nous avons enfin deux ou trois spectacles par semaine auxquels, avec la passion la plus robuste du théâtre, il est moralement impossible d'assister, sous peine de s'exposer au sommeil le plus léthargique ou à l'ennui le plus profond. — Et en face de tous ces abus palpables, qui dénotent de la part du directeur absence inconcevable de goût et de prévoyance, le public reste presque impassible, et c'est à peine si une ou deux fois par an il tente de faire usage de son droit de dictature suprême! — Il sait bien que tout va au plus mal, — il prend note des maladresses directoriales dont il est la victime: — par son silence et son ironie, il prouve souvent qu'il n'est point la dupe de tel ou tel prétendu talent; — mais là s'arrête maintenant son opposition naguère si courageuse et si profitable aux intérêts de l'art: il semble las d'avoir à lutter contre tant de nullités sans cesse renaissantes, contre une claque aussi aveugle que brutale, contre l'écharpe du commissaire de police et contre les *empoignades* de MM. les sergents de ville.

Pour nous, qui n'appartenons à aucune coterie de coulisse, et qui mettons les intérêts de l'art bien au-dessus de ceux d'un individu étranger à notre pays comme à tout ce qui regarde la science du théâtre, nous voyons avec plaisir arriver la circulaire du Ministre de l'intérieur, qui peut-être mettra fin à un état de choses aussi déplorable. — Dans une ville aussi occupée que la nôtre, où les intérêts matériels absorbent la plus grande partie de l'existence, le théâtre, dans des mains habiles, peut avoir une influence utile et salutaire sur les esprits: ce doit être pour nous le côté le plus saillant de notre poésie; c'est là qu'on doit aller chercher ce qui charme l'esprit, ce qui remplit l'âme d'enthousiasme et d'admiration; — mais, pour cela, il faudrait sortir de la route bourbeuse du cabotinage, renoncer définitivement aux parades sans nom qu'on fait passer devant nos yeux, confier enfin la barque de nos deux théâtres à un pilote habile et expérimenté.

Mais on répond à ces objections que, malgré tant d'abus, de maladresses et de gaspillages, le public n'accourt pas moins en foule à nos théâtres: — raison de plus alors, dirons-nous, pour qu'on fasse servir au profit de l'art cette passion du public pour les spectacles; cela serait digne d'un directeur vraiment artiste. M. Duchâtel, lui, a bien compris que, dans la direction d'un théâtre, il ne devait pas y avoir seulement une question d'argent pour quelques individus plus ou moins habiles, mais encore une grave question d'art, et un moyen d'agir puissamment sur les masses par des représentations scéniques bien comprises, rendues avec ensemble, verve et intelligence, enfin dignes d'une ville aussi considérable et aussi importante que la nôtre.

Cette critique, ainsi que la circulaire de M. le Ministre de l'intérieur, c'est de la charge, — répondra sans doute un ex-directeur, lequel a fait de fort bonnes affaires au théâtre, sans se préoccuper trop fort des intérêts de l'art: — voyez plutôt ma maison de campagne où l'on a joué dernièrement, avec le plus grand succès, *Jocko* ou le *Singe du Brésil*, et les *Voitures versées*. — Le véritable art de notre temps, c'est de gagner de l'argent: — c'est l'art qui est une *chimère*, et non l'or. — Scribe s'est trompé.



Le Musée de notre ville vient de s'enrichir d'une copie des portes du baptistère de Florence. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne nouvelle; car notre Musée, possédant déjà de précieuses collections des temps antiques, était assez pauvre de monuments chrétiens. Jusqu'à ce jour il suffisait à MM. les conservateurs qu'un morceau informe de pierre ou de métal eût un parfum d'antiquité, pour qu'il fût jugé digne d'être recueilli, et l'on ne pourrait du reste que favoriser le développement d'une collection qui servira si bien à l'intelligence historique et monumentale de notre ville; mais les monuments des temps que nos académiciens traitent de barbarie, devaient-ils être pour cela si impitoyablement négligés? Nous ne le pensons pas: aussi devons-nous signaler avec plaisir l'entrée dans notre Musée d'un morceau de sculpture qu'on a jusqu'à ce jour traité de chef-d'œuvre, et dont la présence ne pourra que favoriser le développement artistique de nos écoles. Le dessin de ces fameuses portes fut, en 1401, mis au concours parmi les artistes florentins pour servir de complément au baptistère de l'église de Ste-Marie-des-Fleurs, qui venait d'être terminée. Le concours fut des plus brillants: le sujet avait exalté les concurrents; mais les projets qui furent les plus goûtés du peuple de Florence, si expert en matière d'art, furent ceux de l'architecte Brunelleschi et du sculpteur Ghiberti. L'opinion publique, indécise entre les deux concurrents, allait partager la palme, lorsque, par un noble et rare désintéressement, Brunelleschi obtint par ses prières et ses représentations que Ghiberti seul fût chargé de cet important travail. On a su depuis si le jugement porté par Brunelleschi a porté ses fruits, et si Ghiberti est resté à la hauteur du sujet qu'il avait si hardiment

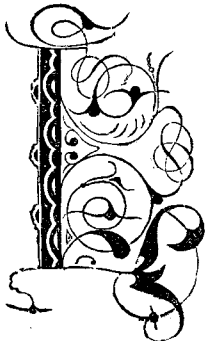
ébauché; car les portes sont non-seulement un chef-d'œuvre de composition, mais encore d'exécution. Michel-Ange témoignait son admiration en disant qu'il les déclarait dignes d'être placées à l'entrée du Paradis. Elles se composent de dix compartiments représentant des sujets tirés de l'Écriture-Sainte, et encadrés par une frise d'une fine et éblouissante ornementation. Elles sont en bronze, et, malgré cela, elles ont pu résister au vandalisme des temps subversifs; car, combien peu de monuments de ce métal ont pu parvenir jusqu'à nous!

AMOURS ET INFORTUNES

D'UN

SUISSE DE CATHÉDRALE.

CHAPITRE X (1).



Le bateau à vapeur l'*Aigle* ne se trouvait guère, entre quatre et cinq heures du matin, qu'à quelques milles de *Vieux-Bourg*, arrêté malencontreusement dans sa course, au beau milieu du Rhône, par un immense banc de sable récemment formé sur le passage même de ces légers et coquets bâtiments.

Au sein du pêle-mêle des passagers et des marins, se pressant confusément sur le pont encombré de marchandises, et non loin du gigantesque tuyau de la chaudière, plus activement, mais encore inutilement chauffée par les mécaniciens impatients et infatigables, trois personnes, dont deux femmes enveloppées de longs manteaux écossais et un homme plein de vigueur et de force, malgré ses quarante-cinq ans bien sonnés, semblaient former un groupe à part, que son isolement, autant que l'anxiété qui régnait sur la physionomie de chacun des trois personnages, ne servait qu'à faire remarquer davantage.

Or, ces trois personnes ainsi isolées sur le pont de l'*Aigle*, et qui causaient entre elles à voix basse du côté opposé à celui occupé par la foule, ces trois personnes étaient M. Bonnemain, Mlle Mariette Lambert et Mme Louise Obberson née Dovertau, l'épouse fugitive elle-même de notre pauvre suisse si désolé, et bientôt peut-être même si criminel!

Aux sourds gémissements que poussait par intervalles Mad. Louise Obberson, à ses plaintes entrecoupées, aux pleurs fréquents qui sillonnaient son visage ovale, d'une régularité parfaite, M. le garde à cheval Bonnemain répondait de temps en temps, d'une voix sèche, par quelque exclamation énergique, une autre fois par quelques mots de consolation, comme ceux-ci :

« Allons, Madame Louise, soyez donc raisonnable; je vous dis que nous retrouverons *Célestine* à Lyon, et je me charge, moi, d'allonger de telle manière les oreilles à ce petit Augustin, qu'il faudra bien qu'il se décide à épouser sur-le-champ cette chère enfant... »

« Oui, Louise, sois raisonnable; il a raison, vois-tu, tout cela s'arrangera bien! »

Disait à son tour Mlle Mariette Lambert, qui poursuivait de cette manière :

« J'écrirai à M. le baron Dérivieux; il a du crédit et de l'influence sur la famille de ce petit Augustin, ainsi que sur maître Galoubard le notaire; j'userai si bien de toute la mienne sur le vieux, qu'il faudra bien qu'il les décide tous à laisser marier votre Célestine avec cet étourneau! »

« Ah! mon Dieu! mon Dieu!... que je suis à plaindre et malheureuse!... Et mon pauvre Vuillams, que va-t-il donc penser de moi?... pourra-t-il jamais regarder sa femme en face?... »

Soupira, avec l'accent d'une profonde émotion, Mad. Louise Obberson née Dovertau; puis elle ajouta, en relevant une des longues tresses de ses cheveux blonds tout humides de ses larmes :

« Il n'est pas jusqu'à cette enfant chérie elle-même, pauvre innocente victime, dont la perte peut nous entraîner tous!... Ah! je frissonne d'épouvante en songeant qu'il ignore peut-être même son existence... : c'est la seule chose que je n'ai pas eu le courage de lui avouer entièrement!... Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!... mes pauvres enfants! mon pauvre Vuillams! que vont-ils devenir?... »

Et Mlle Mariette reprit aussitôt, en saisissant le bras de Mad. Louise Obberson, et en l'attirant près d'elle loin de la balustrade de cuivre ouvragé qui entourait le long tuyau de fonte du joli bateau à vapeur :

« Ah ça! voyons, Louise, sois raisonnable, ma fille! ne pleurnichons pas ainsi devant tout le monde...; ça a l'air si bête, vois-tu!... d'ailleurs tout s'arrangera, et j'ai confiance, moi, en M. Bonnemain... »

« Mille tonnerres de bédouins!... »

Interrompit M. Bonnemain, qui ajouta, en plaçant sur l'oreille gauche sa casquette galonnée :

(1) Voir les numéros du 26 septembre, des 3, 10, 17, 24, 31 octobre et 7 novembre.

« Oui, elle a raison, cela s'arrangera à *Pamiabile*... ou ils me le paieront tous de leur vilaine peau!... Quant à vous, Madame Obberson, soyez calme, je vous en conjure; soyez sans inquiétude sur les suites de votre absence; je me charge, moi, de raisonner votre vieux, sur ce qui concerne la vie de demoiselle de sa femme... et les rapports qu'elle pourrait avoir eus avec nous... ou d'autres... »

(La suite au prochain numéro.)

Le STABAT de Rossini.



« Le même temps que le *Stabat* de Rossini est un événement musical de la plus haute importance, l'apparition de ce nouveau chef-d'œuvre est aujourd'hui l'occasion d'un scandale déplorable.

Pour tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui intéresse l'art, et l'apparition du *Stabat* de Rossini préoccupe vivement le monde musical, nous allons mettre sous leurs yeux, en peu de mots, les pièces du procès d'abord, et les nouvelles de la première exécution du chef-d'œuvre dans un cercle d'artistes privilégiés.

La *Courrier musical* de Paris présente ainsi l'origine de cette composition, et des débats qui retentiront bientôt devant la police correctionnelle :

« Dans le voyage que fit Rossini en Espagne, en compagnie de M. Aguado, il eut occasion d'être admis auprès de Mgr. de Varella, grand dignitaire de l'Eglise, qui montra à notre compositeur le désir d'avoir un morceau de musique de lui. A la sollicitation de son compagnon de voyage, Rossini promit; mais, de retour à Paris, il oublia tout et n'envoya rien. Cependant un ami de ce prélat alla voir le compositeur, lui rappela sa promesse, le stimula et fit tant, que Rossini écrivit un *Stabat* à quatre voix, qu'il expédia manuscrit, en écrivant sur la couverture : *EXPRESSÉMENT ÉCRIT POUR M. DE VARELA ET A LUI OFFERT*. Comme remerciement de la dédicace, M. Aguado fut chargé de remettre au compositeur une tabatière enrichie de brillants, les uns disent d'une valeur de 1500 fr., d'autres y ajoutent encore un zéro, cela ne leur coûte rien; mais, du reste, le plus ou moins de valeur de la tabatière ne fait rien à notre histoire. En 1853, Rossini vendit la propriété de cet ouvrage à M. Troupenas, mais il conserva le manuscrit, voulant y faire des changements avant que de le laisser graver. Lorsqu'il fut question de la translation des cendres de l'Empereur, cet éditeur alla trouver M. Cavé, directeur des Beaux-Arts, auquel il offrit de faire exécuter ce *Stabat* dont il lui dit alors avoir la propriété; on attendait toujours le manuscrit de Rossini, auquel M. Troupenas avait écrit plusieurs fois pour le lui demander, quand, il y a environ trois mois, M. Gide, libraire, vint trouver M. Troupenas et lui offrit une copie de ce *Stabat*, copie venant d'Espagne et provenant de la succession de Mgr. de Varella, copie qui avait été achetée aux héritiers par M. Aulagnier, sous certaines réserves. M. Troupenas déclara ne pouvoir acheter un œuvre dont il était propriétaire depuis 1853, et M. Gide écrivit ensuite au même éditeur que son ami, désabusé et convaincu qu'il n'avait aucun droit à la publication de cet ouvrage, le renvoyait en Espagne où il espérait être remboursé de son prix d'acquisition. Mais quel ne fut pas l'étonnement de l'éditeur des œuvres de Rossini, en apprenant que, nonobstant cette déclaration, on gravait en cachette ce *Stabat*, et que plusieurs exemplaires étaient même imprimés! Il dénonça le fait à qui de droit et fit saisir. »

L'éditeur qui gravait frauduleusement, c'était M. Maurice Schlesinger. Plainte a été portée devant les tribunaux par M. Troupenas, et l'affaire se jugera.

En attendant, une première audition du *Stabat* a eu lieu dans les salons particuliers de M. Herz. Le piano était tenu par M. Labarre, les chœurs dirigés par M. Panseron, le double quatuor conduit par M. Girard; les solistes étaient Mad. Viardot-Garcia, Mad. Labarre, MM. Alex. Dupont et Gérauld. L'auditoire était digne des exécutants; il était entièrement composé d'artistes et d'hommes éminents dans les sciences et dans les lettres; aussi vit-on rarement une pareille sympathie et aussi juste échange de sentiments et d'émotions, de talents et d'applaudissements.

Le *Stabat* entier se compose de douze ou treize morceaux, et c'est presque la dimension d'un opéra en trois actes, observe M. Adolphe Adam, qui vient de faire dans la *France musicale* une savante analyse du nouveau chef-d'œuvre.

En l'absence d'une audition, il est inutile de reproduire la critique de ce compositeur, et nous ne pouvons que joindre nos vœux à ceux de tous les admirateurs de l'art, pour que le public puisse apprécier le plus tôt possible la nouvelle production du plus grand maître des temps modernes.

Nouvelles diverses.



Victor Hugo a définitivement, et en cour royale, gagné son procès contre MM. Bernard Latte et Etienne Monnier. On sait qu'il s'agissait de l'opéra italien de Donizetti, *Lucrèce Borgia*, aux représentations duquel l'illustre poète s'opposait sérieusement. La cour royale a donné raison à M. V. Hugo.

— M. Hippolyte Garneray, peintre de marine, était à Lyon il y a quelques jours; on dit que la ville se propose d'acquiescer le *Combat de Navarin*, l'une des meilleures productions de cet artiste renommé.

— Il vient de paraître une *Biographie du général Lafayette*, par M. Boullée, ancien magistrat et membre de l'Académie de Lyon.

— Les arts, dans notre ville, viennent de faire une perte sensible en la personne de Mlle Julia Séguy, jeune pianiste d'un mérite distingué. Sa mort prématurée est une perte vivement sentie.

— La *Revue du Lyonnais* continue toujours avec la même supériorité le cours de ses publications. Ce recueil, d'une haute portée littéraire, a décidément pris place parmi les *Revue*s françaises du premier rang. Le dernier numéro contient deux pièces de poésie, dont une adressée à M. Alph. de Lamartine; un article de M. Jules Renaux sur l'origine des colonnes de l'église d'Ainay; la suite des *Etudes* de M. Collombet sur les *historiens du Lyonnais*; le *Muet de la Croix-Blanche*, par M. Couturier; et une *Physiologie* fort piquante de la femme de lettres, par Mlle Jane Dubuisson. Si nos colonnes étaient plus larges, nous profiterions volontiers de la permission spirituelle que le directeur de la *Revue* accorde à tous les journaux de reproduire cette fantaisie d'une femme de talent. Nous engageons Mlle Jane Dubuisson à faire de son travail un petit livre qui servirait très bien de pendant aux meilleures *Physiologies* qui nous arrivent par centaines de Paris.

Le Rédacteur en chef, E. LAUGIER.

